## COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiersd'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20240325-DEL\_2024\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

**Date convocation**: 13 mars 2024

Secrétaire de séance : Brigitte Laurensou

<u>PRESENTS</u>: Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Stéphanie MAGNE, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Fabienne AGNOUX, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

**PROCURATION(S)**: Fabienne AGNOUX donne procuration à Brigitte Laurensou

Fernand ZANETTI donne procuration à Jeanne-Marie Amoreira

## Délibération n° 2024-12 Portant vote des taux d'impositions 2024

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux votés en 2023.

## Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit : Taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 39.59% Taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 86,97% Taux de la Taxe Habitation sur les Résidences secondaires : 9.23%

Membres: 14

Présents: 9

Représenté(s): 2

Nombre de votants: 11

Exprimés: 11 Pour: 11

Contre: 0

La secrétaire de séance, Brigitte Laurensou

Abstention: 0

Bonnes or

Le Maire, Gérard Brette